

Informations générales

Période	28/11/2025
Date de création du portefeuille	17/05/2024
Devise du portefeuille	EUR
Date de création de la part	17/05/2024
Devise de la part	EUR
Code ISIN	FR001400NQS0
Type de part	C1
Statut juridique	FCP
N° de portefeuille comptable	170097
Valorisation	Quotidienne
Société de gestion	UBS LA MAISON de Gestion
Gérant	UBS LA MAISON de Gestion
Valorisateur	CACEIS Fund Administration
Dépositaire	CACEIS Bank
Durée placement recommandée	3 ans
Heure de centralisation	12:00
Frais de gestion	0,50% TTC max
Commission de surperformance	non
Rendement/Risque	



Valeur liquidative

Valeur liquidative	107,67
Actif net	149 783 803,00
Nb de parts	1 391 110,21

Orientation de gestion

L'objectif de gestion de LMdG IG FIX 2028 est d'offrir la performance d'un portefeuille constitué d'obligations de maturité 31 décembre 2028. Le Fonds cherche à profiter des rendements actuariels sur les obligations d'émetteurs privés ou souverains de catégorie Investment Grade (de notation supérieure ou égale à BBB-).

Duration

28/11/2025	2.37
------------	------

Rendement au pire

28/11/2025	2.87
------------	------

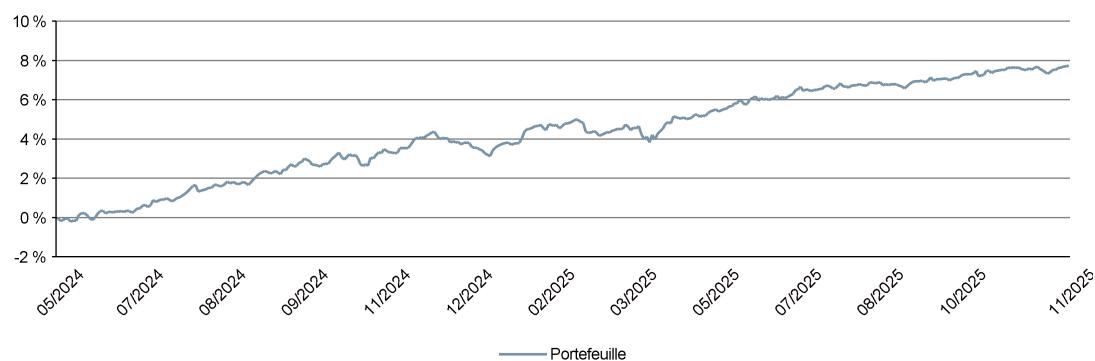
Rendement à maturité

28/11/2025	3.36
------------	------

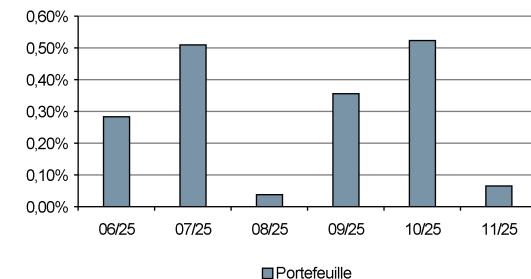
Indicateurs de performance

Performances (%)	1 mois	3 mois	6 mois	Début de l'année	1 an	Origine
Portefeuille	0,07	0,95	1,79	3,79	3,68	7,73

Evolution de la performance



6 derniers mois



■ Portefeuille

Indicateurs de risque

Indicateur de fréquence	1 an	Origine
Volatilité du portefeuille (%) *	1.66	1.71
Ratio de Sharpe du portefeuille *	0.87	1.45

* Indicateur annualisé

Commentaire de Gestion

Le mois de novembre a été marqué par la fin du plus long shutdown de l'histoire américaine, des débats persistants au sein de la Réserve fédérale sur la poursuite du cycle d'assouplissement et des signaux contrastés concernant la dynamique économique mondiale. Donald Trump a mis fin au shutdown de 43 jours, permettant la reprise des activités gouvernementales et la publication des données macroéconomiques. Toutefois, le financement fédéral n'est assuré que jusqu'au 30 janvier, ce qui maintient le risque d'un nouvel épisode de blocage. Les Minutes du FOMC d'octobre ont révélé des divergences marquées: certains membres plaident pour une politique restrictive afin de ramener l'inflation à 2 %, tandis que d'autres adoptent un ton plus accommodant, évoquant une inflation « en progrès vers 2 % » hors effets tarifaires. Les indicateurs économiques sont mitigés : l'ISM Services d'octobre rebondit à 52,4 (plus haut niveau depuis huit mois), tandis que l'ISM manufacturier recule à 48,7. Les suppressions d'emplois annoncées (150 000 en octobre) traduisent des ajustements liés à l'IA. Le taux de chômage remonte à 4,4 % en septembre, avec une moyenne mobile des créations d'emplois à 62 000. En fin de mois, la faiblesse des ventes au détail et de la confiance des ménages renforce les anticipations d'une baisse des taux en décembre. Le 10 ans américain termine juste au-dessus de 4 %.

Les prévisions d'automne de la Commission européenne confirment une croissance modérée : +1,3 % en 2025 et +1,2 % en 2026 pour la zone euro, avec une inflation attendue autour de 2 %. L'indice des prix à la consommation d'octobre est confirmé à 2,10 %, l'inflation sous-jacente, excluant l'énergie et l'alimentation, à 2,37 %. Les indicateurs d'activité de novembre restent contrastés : services à 53,1 et manufacturier sous le seuil de contraction de 50 (49,6). L'économie britannique montre des signes de résilience malgré un contexte global incertain. Le PMI composite de novembre s'établit à 51,2, porté par les services (52,0), tandis que le secteur manufacturier reste sous pression à 48,5. L'inflation recule légèrement à 3,4 % contre 3,6 % en octobre, mais demeure au-dessus de la cible de la Banque d'Angleterre. Cette dernière a maintenu son taux directeur à 4,50 %, adoptant une posture prudente face aux risques de ralentissement économique.

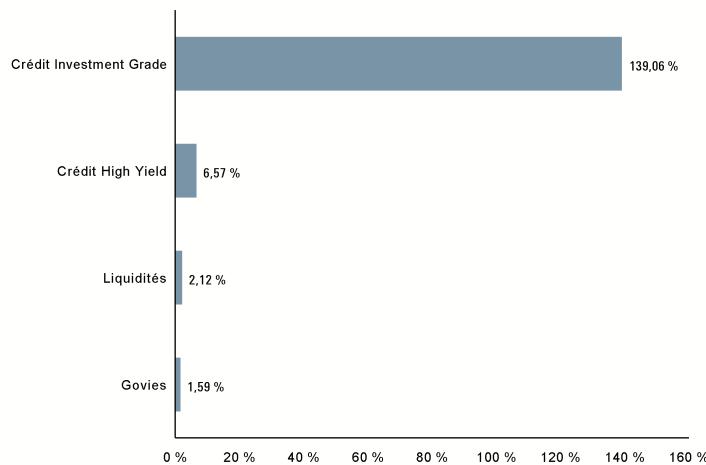
Le Bund 10 ans termine à 2,69 % (+6 pb) et le 10 ans américain à 4,01 % (-6 pb). Les primes de crédit restent relativement stables, alors que les spreads du marché investment-grade s'écartent de 6 pb et ceux du marché high-yield se resserrent de 3 pb.

En termes de performances, le marché investment-grade en € recule de 0,65 % sur le mois de novembre, pénalisé par la hausse des taux sans risque, tandis que le segment high-yield en € progresse de 0,17 %, protégé par une sensibilité aux taux d'intérêt structurellement plus faible. Depuis le début de l'année, le marché investment-grade progresse de 3,23 % et le marché high-yield de 4,42 %.

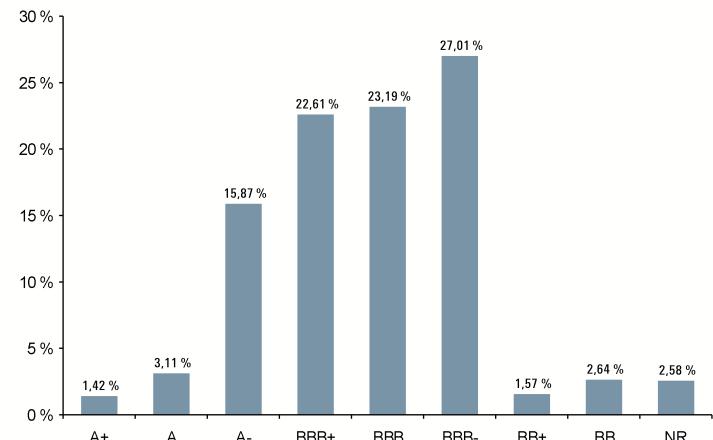
Contact

UBS LA MAISON de Gestion
contact@lamaisondegestion.com
+33 1 53 05 28 00

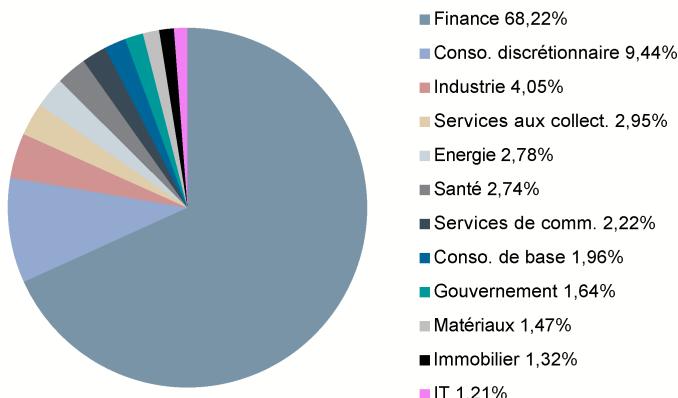
Répartition par classes d'actifs



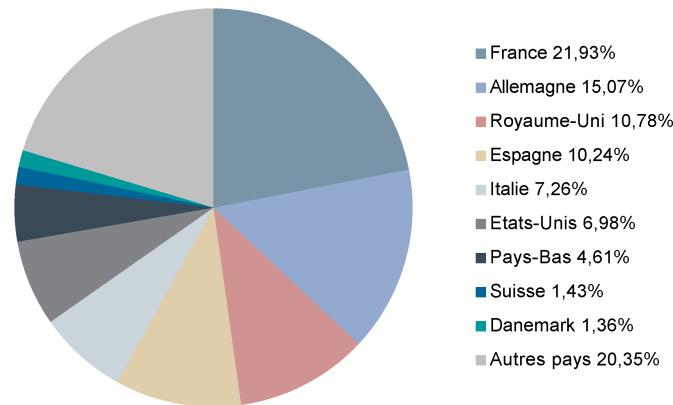
Répartition par notations de la poche obligataire



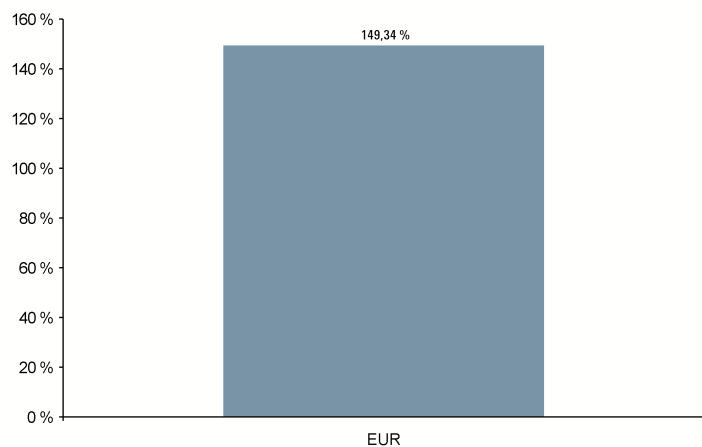
Répartition sectorielle de la poche obligataire



Répartition géographique de la poche obligataire



Répartition par devises



TOP 10 principales positions

	Poids (% actif net)
BELFIUS SANV 1.25% 06-04-34	2,04%
BARRY CAL 4.0% 14-06-29	1,90%
ERSTE GR BK 4.0% 07-06-33 EMTN	1,76%
BANC SA 3.25 04-29	1,75%
MUNICH RE 3.25% 26-05-49	1,73%
ZALANDO SE 0.625% 06-08-27 CV	1,67%
OTP BANK 4.75% 12-06-28 EMTN	1,64%
BNP PAR 1.125% 17-04-29 EMTN	1,64%
ACCOR 2.375% 29-11-28	1,64%
BANC SA 5.75 08-33	1,60%

17,37%

Ce document ne constitue pas un conseil d'investissement ni une recommandation. Cette fiche est purement informative et peut varier dans le temps.

Glossaire

Volatilité :

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement, elle est représentée par le Lognormal de l'Ecart-Type annualisé de la performance du fonds. L'écart-type est la racine carrée de la variance des points de données par rapport à la moyenne. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué.

Ratio de Sharpe :

Le Ratio de Sharpe indique si le rapport entre le risque d'un fonds et sa performance est bon ou mauvais, le principe sous-jacent étant que le gestionnaire aurait pu investir dans un actif sans risque. Dans ce but, la performance de l'actif sans risque est soustraite à la performance annualisée. Cette performance nette est ensuite divisée par le risque, représenté par la volatilité annualisée. Plus le ratio est élevé, meilleur est le fonds. Un ratio négatif indique que le Fonds a été moins performant que l'actif sans risque.

Indice de référence :

Par exemple un indice obligataire ou un portefeuille d'indices, utilisé pour comparer la performance d'un portefeuille. Si le benchmark est un indice, on parle d'indice de référence.

Risque :

Eventualité que survienne un dommage ou une perte en capital en raison, par exemple, d'une baisse du cours d'un titre ou de l'insolvabilité d'un débiteur. Dans la théorie des marchés financiers, le risque d'un placement ou d'un portefeuille se mesure à l'ampleur des fluctuations de rendement attendues.

Obligations "Cocos" :

Les obligations contingentes convertibles sont des obligations perpétuelles, rachetables au gré de l'émetteur par une options d'achat de maturité définie lors de l'émission.

Duration et sensibilité :

La duration indique en années la durée d'immobilisation du capital d'une obligation. Contrairement à la durée de vie résiduelle, le concept de duration tient également compte de la structure temporelle des retours de capitaux (par ex. paiement de coupons). La duration moyenne du portefeuille résulte de la moyenne pondérée de la duration des divers titres. La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée (resp. baisse) de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait (resp. monterait) de 2%.

Rendement actuariel à maturité :

Le taux de rendement actuariel correspond au taux d'intérêt que percevrait un investisseur qui détiendrait une obligations jusqu'à son terme.

Rendement au pire :

Le Yield to worst est potentiellement le plus faible taux de rendement actuariel que peut recevoir un investisseurs sur une obligation sans défaillance de l'émetteur. Celui-ci prend notamment en compte la possibilité d'un rappel d'obligation, c'est-à-dire la possibilité pour l'émetteur de rembourser l'obligation avant l'échéance.

Catégorie Investment Grade :

La catégorie Investment Grade correspond aux notations des agences de rating situées entre AAA et BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's. Elles correspondent à un faible niveau de risque de défaut.

Catégorie High Yield (Haut rendement - spéculatif) :

La catégorie High Yield ou « Haut rendement » correspond aux notations des agences de rating inférieures à la catégorie Investment Grade (BBB- selon Standard & Poor's ou équivalent). Elles correspondent à un niveau de risque spéculatif.

Avertissements

Ce document est non contractuel. En cas de désaccord ou litige émanant de ce document, le prospectus complet fait foi. Le présent document est fourni à titre exclusivement informatif. Ce document a été élaboré par UBS LA MAISON de Gestion, société de gestion au capital de 1 167 600 euros, ayant son siège au 39 rue du Colisée 75008 Paris (381 950 641 RCS Paris) agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en qualité de société de gestion de portefeuille en date du 20 juillet 2004 sous le numéro GP 04000042. Il ne constitue en aucun cas une offre ou un appel d'offre, ni même un conseil pour acheter ou vendre quelque placement ou produit spécifique que ce soit dans une quelconque juridiction. UBS LA MAISON de Gestion n'assume aucune responsabilité concernant l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations établies, bien que ces informations proviennent de sources externes réputées fiables. Sous réserve du respect des obligations légales ou réglementaires à sa charge, UBS LA MAISON de Gestion ne pourra être tenue responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de toute transaction relative au produit ou de tout investissement dans ce produit.

Il convient pour chaque produit de se reporter, préalablement à toute décision d'investissement ou de désinvestissement, aux documents d'information légaux (DICI, prospectus) ainsi qu'au dernier état périodique. Vous pouvez obtenir ces informations en accédant librement à notre site Internet : <http://www.lamaisondegestion.com>. Ces documents, ainsi que le dernier rapport annuel de chaque produit, qui comportent des informations en termes de risques, de commissions et de coûts, peuvent également être obtenus sur simple demande écrite à l'adresse suivante : UBS LA MAISON de Gestion, 39 rue du Colisée 75008 Paris. La souscription des parts/actions de l'OPC est permise uniquement aux investisseurs n'ayant pas la qualité de « U.S. Person » (telle que cette expression est définie dans la réglementation financière fédérale américaine et reprise dans le prospectus) et dans les conditions prévues par le prospectus de l'OPC. UBS LA MAISON de Gestion attire votre attention sur le fait que la valeur d'une action de SICAV ou d'une part de FCP est soumise à l'évolution des marchés financiers et enregistre des fluctuations. Tout investissement dans des OPC peut comporter un risque plus ou moins important selon les marchés d'investissement y compris celui de la perte totale et soudaine de son investissement par l'investisseur. La performance passée ne saurait préjuger des résultats futurs. La performance représentée ne tient pas compte de commissions et de frais éventuels prélevés lors de la souscription et du rachat de parts. Le présent document a été établi indépendamment d'objectifs d'investissement spécifiques ou futurs, d'une situation financière ou fiscale particulière, de l'expérience et de la compréhension des produits financiers ou des besoins propres à un destinataire précis. Le traitement fiscal dépend de la situation de chaque client et est susceptible d'être modifié ultérieurement.